Repenser l’éclairage public de la commune de Gressey

Présentation de la commune

|  |  |
| --- | --- |
|  | * Code postal : 78550, 5 minutes de houdan, appartenant à la CCPH (communauté de communes de pays Houdanais)
* Nombre d’habitants : 551 habitants
* Commodités : école maternelle publique, salle des fêtes, lavoir construit en 1881, église romane du XIIème siècle, mairie avec bistrot, coiffeur
* Superficie : 7.11 km2
 |

Formulation du projet et ses objectifs du Développement Durable :

Selon les différents piliers du développement durable, nous avons choisi de traiter la commune de Gressey en repensant aux plages horaires de l’éclairage public. Cette petite commune se développe fortement au fur et à mesure du temps en accueillant des petits commerces (bistrots, coiffeurs) et l’AMAP (association pour le maintien d’une agriculture paysanne).

Les objectifs de notre projet sont :

* Assurer des économies d’électricité en réduisant de 5 heures l’éclairage nocturne. En effet, cet enjeu est important pour la commune qui a besoin de faire des économies, suite à la baisse des dotations annuelles de l’Etat.
* Protéger l’environnement en respectant le rythme nycthéméral des et en favorisant ainsi le développement des espèces.
* Notre projet a également des enjeux sociaux. D’après notre diagnostic, la réduction de l’éclairage entrainera un taux de cambriolage plus. De plus, l’économie de lumière favorisera aussi le confort nocturne et le bien-être des habitants.
* Concernant la circulation routière, les conducteurs seront plus attentifs et prudents du fait qu’il n’y ait pas de lumière.

Présentation des travaux possibles et des acteurs sollicités :

Notre projet ne nécessite pas de travaux particuliers mais simplement un réglage des lampadaires déterminé en fonction des horaires adaptés. Les acteurs à solliciter sont alors l’EDF (gérant de l’électricité), mais avant tout le maire et son conseil municipal prenant les mesures nécessaires pour mettre en place ce projet ainsi que le cantonnier chargé de l’entretien de la commune.

Proposition de mise en œuvre de notre projet :

ETE

Éclairage : 21h à 00h soit 3 heures d’éclairage

HIVER

 Éclairage : 17h à 00h soit 7 heures / matin : 5h à 8h soit 3 heures

Selon nos calculs approximatifs, ce projet permettrait de faire une économie de 2,000 euros en un an.

Interviews de riverains : que pensez-vous de ce projet concernant l’éclairage public de la ville de Gressey ?

Dans l’ensemble, les habitants sont favorables à ce projet qui permettrait de faire des économies majeures et ayant des conséquences favorables

Habitant de Gressey : « disons que selon vos idées, sur le plan économique cela ferait des économies au niveau de la commune, au niveau des charges mais le seul soucis est que les cambrioleurs auront plus de facilités à visiter les maisons car ils seront moins vus. »

Habitante de Gressey : « il s’agit d’une bonne idée qui permettrait de faire d’une part des économies mais d’autre part un gain d’énergie pour la planète, c’est un projet intéressant »

Interview avec le maire de Gressey :

Bonjour monsieur le maire, *« Bonjour »,* Suite aux rendez-vous de la semaine dernière avec ma collaboratrice où nous vous avons présenté notre projet sur le développement durable de Gressey sur l’extinction des lampadaires dans la rue, nous voudrions alors avoir votre avis à propos de ce projet*,  « Exactement, j’ai eu le temps de réfléchir à votre projet, qui je trouve est une excellente idée, d’un point de vue économique puisque l’état verse de moins en moins de dotations aux communes ceci est donc probablement une façon de faire des économies sur le budget de la commune. C’est également me semble-t-il un atout écologique, puisqu’en campagne, les animaux ont besoin d’un moment dans la nuit sans lumière pour pouvoir vivre normalement. J’ai lu pas mal d’articles à ce sujet et en effet je trouve ce sujet très intéressant. »*, Pourquoi n’y avez-vous pas pensé plus tôt ?, *« C’est-à-dire, qu’au milieu des années 90, l’ancienne municipalité avait décidé de laisser les lumières la nuit suite à une vague de cambriolages qu’il y avait eu. Depuis quelques années, il y a une forte baisse et donc cette décision est en effet à revoir maintenant, de plus l’aspect économique et écologique ont pris de l’importance au-fur-et-à-mesure.»*, Merci beaucoup de nous avoir consacré du temps, au revoir.